

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 7 (1898)

Artikel: Procès-verbal de la réunion annuelle du 15 octobre 1898 à Moutier
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555146>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROCES-VERBAL

DE LA

RÉUNION ANNUELLE

du 15 octobre 1898

A MOUTIER



Rien n'est plus salubre et plus réconfortant pour l'avenir d'une contrée, que ces assemblées, trop rares hélas, où des citoyens d'opinion et de religion différentes, mais animés d'un même sentiment patriotique, viennent fraternellement se tendre la main, se communiquer le fruit de leurs études et traiter ensuite des questions sociales et économiques du pays.

C'est une assemblée de ce genre qui était réunie le samedi, 15 octobre, à Moutier.

En effet, la Société jurassienne d'Emulation tenait à cette date sa 41^e assemblée générale. Tous les districts du Jura y étaient représentés. C'est avec plaisir que nous avons salué la présence de trois honorables conseillers nationaux, MM. Rossel, Péteut et C. Folletête, puis celle de M. Stockmar, directeur des chemins de fer, celle de M. Jecker, révérend curé de Moutier, de M. le doyen Escheman, de Courrendlin, de M. le préfet de Delémont, etc. La réunion a eu lieu à la Halle de gymnastique, artistiquement décorée et enguirlandée pour la circonstance.

La séance est introduite par un chant de bienvenue, exécuté par le chœur mixte de Moutier, *La Lyre*. La composition musicale est l'œuvre de M. L. Froidevaux.

M. Balimann, président du Comité central, ouvre la 41^e assemblée générale de la Société d'Emulation et donne la parole à M. Péteut, préfet de Moutier.

L'orateur adresse de cordiaux souhaits de bienvenue aux Jurassiens qui ont bien voulu prendre part à cette petite fête et venir goûter quelques instants l'hospitalité franche et ouverte que Moutier réserve à ses invités.

M. Péteut rappelle que c'est la sixième fois que le district de Moutier est choisi pour recevoir cette Société. L'orateur retrace l'historique de Moutier, il rappelle la légende, puis nous montre ce village autrefois isolé, aujourd'hui si prospère, grâce aux chemins de fer et à l'industrie qui s'implante avec succès jusque dans les gorges les plus étroites de notre Jura.

M. Péteut exprime encore le souhait que cette 41^e séance porte des fruits aussi heureux que ses devancières.

M. Balimann prononce ensuite le discours d'ouverture. Après avoir rappelé en quelques mots l'origine de l'Emulation, les noms des fondateurs, les grands travaux accomplis, il communique les résultats de la réorganisation à laquelle il a été procédé l'an dernier. Des sections se sont reconstituées ; les Franches-Montagnes ont une organisation complète et Delémont suivra l'exemple général.

Cet aperçu terminé, M. Balimann retrace la biographie de *Pierre Jolissaint*, en ayant soin de dégager de cette vie si remplie, tous les événements auxquels la politique était mêlée. L'orateur a surtout tenu à démontrer, combien grand avait été le rôle joué par Jolissaint, dans la question des chemins de fer jurassiens et combien grande aussi devait être la reconnaissance de son pays envers lui.

M. Jabas, président de la section de Moutier, lit une délicieuse pièce de vers, qu'il a composée, à l'intention de l'Emulation.

Il est procédé ensuite à la liquidation des questions administratives.

Le Comité central est réélu à l'unanimité. Il se compose de :

Président : M. E. BALIMANN.

Vice-président : M. C. FOLLETÈTE.

Secrétaire : M. Adr. KOHLER.

Au nom de M. Koby, caissier, qu'un récent deuil de famille empêche de porter présence à la réunion, le président communique l'état de la caisse qui solde par un excédent actif de 1200 francs.

Ont été reçus membres de la Société d'Emulation :

MM. Auguste Müller, vice préfet, à Saignelégier.

Emile Theurillat, au Noirmont.

Albin Hamel, au Noirmont.

Joray, greffier, à Saignelégier.

Charpié, pasteur, à Bévilard.

Hoffmann, instituteur, à Malleray.

Perrenoud, pasteur, à Court.

Dedie, vétérinaire, à Corcelles.

Auguste Blanchard, à Malleray.

Froidevaux, instituteur, à Moutier.

Chalverat, avocat, à Porrentruy.

Vultier, instituteur, à Porrentruy.

Chappuis, curé, à Vermes.

Billieux, instituteur, à Montcrosin.

La section des Franches-Montagnes, recevra l'année prochaine l'assemblée générale, prétérissant ainsi Delémont, où la section n'est pas encore définitivement constituée.

Le programme appelle la communication des travaux.

M. *Folletète*, entretient l'assemblée sur les recherches qu'il a faites se rapportant au service militaire des Suisses à l'étranger. A côté des capitulations que les cantons, comme Etats souverains, passaient avec les monarques étrangers au siècle dernier, il existait encore des corps de volontaires et l'un de ces derniers fut organisé pour le service de la Prusse, par le colonel Müller d'Adelfingen.

M. Folletète a pu, en s'adressant au représentant suisse à Berlin, être mis en relation avec M. Kling,

artiste dessinateur, chargé par le gouvernement prussien de dessiner les uniformes de tous les corps de l'armée prussienne depuis sa fondation et cet artiste a eu la complaisance de lui donner copie des uniformes du régiment Müller. Ces croquis intéressent vivement l'assemblée.

M. Germiquet, notaire à Vevey, empêché d'assister à la séance, envoie un travail sur *Sorvilier et ses anciens habitants*.

M. *Krieg*, pasteur à Grandval, lit une étude sur Henri Wisard de Corcelles et Grandval, figure peu connue, mais qui joua au siècle passé, un rôle marqué dans la Prévôté, en qualité de notaire, maire et banneret.

Il opposa au prince-évêque une énergique résistance, quand le souverain voulut tenter de supprimer la combourgeoisie de Moutier avec Berne et faire rentrer sous sa juridiction exclusive cette partie de ses Etats. Wisard destitué de son emploi par le souverain, se rendit à Berne où le Conseil d'alors l'invita à l'obéissance envers son seigneur. Ayant fait amende honorable, il rentra dans son village où il fut réintégré dans ses fonctions de banneret.

Son attitude valut aux Prévôtois la conservation de leur combourgeoisie avec Berne.

M. le Dr *Schwab* a écrit au président de la Société, qu'il était empêché de venir lire son *Rapport sur les Sociétés cantonales de bienfaisance et d'utilité publique*.

Ce travail aurait dû paraître dans le présent volume des *Actes*, mais M. Schwab n'a pu, étant donné ses occupations absorbantes, mettre la dernière main à son œuvre.

M. l'abbé Daucourt, curé de Miécourt, lit un travail de longue haleine sur le *Château de Neuenstein*. Il parle d'abord du but de l'historien qui ne doit pas seulement s'occuper des faits des grands hommes, des grands événements politiques, mais aussi de la vie intime de nos ancêtres, de leurs costumes, de leurs us, etc... Après avoir parlé des établissements romains du *Sturner Kopf* et du *Bärenfels*, il fait voir en quoi consistent ces ruines de Neuenstein, ses origines probables. Les premiers nobles de Neuenstein habitaient Bâle, sous le nom de Kormare, ils se trouvèrent fréquemment mêlés aux partis qui divisaient cette ville aux XIII^{me} et XIV^{me} siècles Un

chapitre intéressant est celui du tremblement de terre de 1356, qui renversa la forteresse de Neuenstein qui fut rebâtie grâce aux largesses de l'évêque Jean Senn, de Munzingen. Le château de Neuenstein se rendit tristement célèbre par les guerres que ses possesseurs eurent avec Bâle, puis avec Soleure. C'est à cette époque que le seigneur Rodolphe, se fit brigand de grands chemins ; il arrêtait tous ceux qui passaient dans les gorges de ces montagnes. L'arrestation de prélats anglais qui se rendaient au Concile de Bâle, amena une terrible répression de la part de Bâle. Soleure vint au secours de son combourgeois de Neuenstein. Ces divisions ne furent calmées que par l'intervention des Confédérés à la diète de Zofingue. Rien de plus intéressant que les coutumes de cette époque. A cette diète, les Bâlois présentèrent aux Soleurois pour les apaiser du vin, des rôtis saupoudrés de cannelle et de sucre, denrées alors très chères. Enfin, M. Daucourt nous parle d'un noble de Neuenstein qui se distingua à la bataille de Grandson. C'est lui qui traça, sur une table, avec de la craie, le plan de la bataille, plan qui fut accepté par les chefs suisses et qui est encore de nos jours un chef-d'œuvre de l'art militaire. Il montre ensuite ce chevalier Veltin de Neuenstein à la bataille de Nancy, où il fut créé chevalier par le duc René de Lorraine. Le dernier noble de Neuenstein mourut prévôt du couvent d'Oelenberg en Alsace.

La question du transfert des archives à Berne, a donné lieu à une discussion courtoise, mais où perçait un mécontentement bien compréhensible envers Berne. M. Balimann propose au nom du Comité, l'envoi d'une adresse au gouvernement, pour exprimer les regrets qu'éprouve la Société d'Emulation du transfert des archives jurassiennes à Berne. M. Riat, maître secondaire, à Vendlincourt, insiste pour qu'une protestation soit transmise au gouvernement. M. V. Rossel, devant le fait accompli, considère qu'une protestation n'aurait pas d'effet pratique et croit qu'il faut s'en tenir à une adresse de regrets.

M. Ad. Kohler partage cette opinion. La Société jurassienne doit à son passé de ne pas laisser enlever ses archives sans faire entendre du moins des regrets puisqu'une protestation est tardive.

M. Folletête se range à cette manière de voir et à l'unanimité l'assemblée charge le bureau de la rédaction et de l'envoi de l'adresse au gouvernement.

La première partie, la partie officielle est terminée. Le tour de la seconde va commencer.

* * *

Un dîner bien servi, comptant une cinquantaine de couverts, attendait les membres de l'Emulation à l'*Hôtel du Cerf*.

Par une attention à laquelle l'assistance a été sensible, le Comité de Moutier avait chargé la Fanfare d'exécuter pendant le repas quelques morceaux de musique.

M. Jabas est nommé major de table, fonctions dont il s'acquitte avec entrain et bonne grâce.

Le toast à la Patrie a été porté par M. Adrien Kohler, avocat. Dans une allocution tout improvisée, M. Kohler parle de ce Jura si travailleur, si industriel. Il déplore les préventions qui existent à notre encontre dans certains milieux de la Suisse et il croit qu'on n'arrivera à les faire disparaître que par l'union de tous les Jurassiens pour le bien commun.

C'est peut-être un rêve, mais il n'est pas irréalisable. L'assemblée même d'aujourd'hui témoigne qu'il est un terrain sur lequel tous nous pouvons loyalement nous unir.

Malgré les préventions dont ils sont l'objet de la part de leurs compatriotes, les Jurassiens restent néanmoins fidèlement attachés à la mère-patrie, à la Confédération suisse qu'ils aiment de toute la force de leur cœur. Sentinelles avancées placées à l'avant-garde, nos regards se tournent avec amour vers le siège de nos autorités fédérales, si dignes et si respectées. Les Chambres fédérales travaillent en ce moment à de grandes réformes humanitaires : les assurances en cas de maladies et d'accidents. Ces œuvres nous les soutiendrons et le Jura, dont tous les habitants sont amis du progrès, donnera sa voix à leur réalisation.

Le mois prochain, nous aurons à nous prononcer sur l'unification du droit civil et du droit pénal.

Ici encore le Jura répondra oui. Et nous devons agir

ainsi, car l'unification nous rapprochera davantage de la Confédération.

Soutenons la Confédération et défendons-la ; marchons avec elle dans tous les chemins du progrès, la voie qu'elle nous tracera est sûre, suivons-la.

C'est à la Confédération, c'est à la Patrie suisse, c'est au glorieux drapeau fédéral, que l'orateur lève son verre.

La fanfare exécute l'hymne national.

M. Virgile Rossel, conseiller national, lit la poésie suivante composée pour la circonstance.

A Moutier

Voici les colchiques d'automne
 Sous le pâle ciel qui moutonne
 Piquent de rose les prés verts ;
 Déjà le baiser des hivers
 Glisse sur les bois, et la feuille
 Tremble et meurt au bord du sentier.
 C'est le printemps qui nous accueille
 A Moutier.

C'est un printemps que cette fête !
 Traînant l'aile et baisant la tête,
 Hier encore et l'air vaincu,
 Pour avoir trop longtemps vécu,
 Notre vieille et fidèle amie
 Va de nouveau d'un pas altier ;
 On a réveillé l'endormie
 A Moutier.

Ce jour est un printemps pour elle,
 Je vous le dis. Qu'ou se querelle
 Ailleurs, on fraternise ici.
 Chers hôtes, Prévôtois, merci !
 Vous fleurissez de primevères
 Ma vieille amie, et d'églantiers.
 Aussi bien, je vide mon verre
 A Moutier.

M. Folletête, conseiller national, nous entretient quelques instants des fêtes du cinquantenaire de l'indépendance neuchâteloise. Il a entendu une chanson, la chanson de Grandson et Morat, chantée par un chœur d'enfants, et cette chanson mériterait de devenir populaire. Comme

elle n'est pas longue, M. Folletête qui ne manque pas de talents musicaux, veut bien nous la chanter, ce qu'il fait de la meilleure grâce du monde et à la grande joie des convives.

Chantons la chanson
De Grandson
Et de Morat
Larira

A Morat comme à Grandson
Ding din don
A Grandson comme à Morat
S'enfuira
Le fanfaron
Bourguignon

Un des vétérans de la Société d'Emulation, mais aussi un des fidèles soutiens de cette association, le colonel *Ami Girard*, qui porte allègrement ses quatre-vingt et quelques printemps, prend à son tour la parole, au milieu du plus respectueux silence que commandent l'âge de l'orateur et la déférence qui lui est due.

C'est au nom des « Vieux » que M. Ami Girard va parler. Il salue la présence parmi nous de M. Cuttat, administrateur postal, son aîné, car M. Cuttat atteint ses quatre-vingt-dix ans

M. Girard voudrait communiquer aux jeunes le feu sacré qui animait les « Vieux » de 1848 et de 1850. Il adresse un appel aux jeunes gens du Jura et les convie à imiter leurs prédécesseurs et à travailler avec l'Emulation au bien du pays.

Puis l'orateur se plaît à rappeler les événements de 1848 et la formation du corps des volontaires du Vallon de St-Imier, partant en plein hiver pour soutenir Neuchâtel dans son insurrection contre la Prusse.

M. Folletête, le matin même, parlait des corps de volontaires. Mais sans quitter notre cher Jura nous avons un exemple de ce que peut la volonté populaire.

De 3 h. après-midi à 10 h. du soir, 800 hommes du Vallon étaient réunis et portaient en armes soutenir leurs frères neuchâtelois.

Voilà, dit l'orateur, une histoire à écrire. M. Girard l'écrira volontiers si on le désire (*Multiplies bravos*) et si

la Providence lui accorde encore le temps nécessaire à parfaire son œuvre.

M. Girard termine son discours en s'adressant encore aux jeunes générations du Jura. Au nom des anciens, il exprime et renouvelle le désir de voir les jeunes et les « moyens » travailler à une résurrection de l'Emulation.

C'est à l'union de tous les Jurassiens que nous devons la construction de nos chemins de fer. C'est grâce à l'union conclue à l'hôtel des Maréchaux, à Berne, entre tous les groupes politiques du Jura que la difficile question des chemins de fer a trouvé une solution relativement rapide et heureuse dont aujourd'hui nous apprécions les bienfaits.

Puisse cette union se rétablir et que la Société d'Emulation soit le lien qui unisse tous les Jurassiens bien pensants.

C'est à cette Société que le vénérable colonel Girard porte son toast.

M. le *Dr Gross*, de Neuveville, excuse ses collègues de Neuveville, retenus chez eux par les vendanges.

Il remercie Moutier de la bonne réception faite à l'Emulation ; il félicite le chœur mixte et la fanfare de Moutier et porte un toast aux sociétés de cette localité.

En résumé, la séance du 15 octobre 1898, à Moutier, a été des plus charmantes.

L'accueil sympathique du comité local et des autorités de Moutier, la variété des travaux présentés, les discussions courtoises, officielles ou particulières sur des sujets d'économie publique, les sentiments unanimes des Jurassiens sur la nécessité d'une entente cordiale entre tous, la présence de citoyens d'opinions et de confessions différentes, unis dans un même esprit de paix et de confraternité, que faut-il de plus pour établir péremptoirement que la Société d'Emulation est bien le terrain neutre sur lequel tous les Jurassiens peuvent se rencontrer pour apprendre à mieux se connaître, à mieux s'apprécier et à cimenter l'union jurassienne, grâce à laquelle nous lutterons avec succès contre quiconque cherche à nous diviser ou à nous affaiblir.

ADR. KOHLER.